

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 18 décembre 2017

Objet

**Rapport de mise en
œuvre des
recommandations
de la Chambre
Régionale des
Comptes Aquitaine,
Limousin, Poitou-
Charentes sur la
gestion de la
commune de
Floirac**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 12 décembre 2017 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON,
Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, M. GALAN,
Mme MILLORIT, Mme LAQUIEZE, Mme BONNAL,
Mme LOUKOMBO SENG, M. MEYRE, M. BAGILET, Mme LARUE,
M. LERAUT, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS,
M. ROBERT, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD**

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**M. CAVALIERE à M. J-J. PUYOBRAU
Mme CHEVAUCHERIE à M. MEYRE
Mme REMAUT à Mme C. LACUEY
Mme COLLIN à Mme N. LACUEY
M. DANDY à M. NAFFRICHOUX
M. RAIMI à Mme GRANJEON
Mme FEURTET à M. ROBERT
Mme VELU à M. CALT**

Absents excusés :

M. BELLOC, M. GELOS

Mme Josette DURLIN a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le rapport d'observations définitives présentées lors de la séance du 12 décembre 2016 prévoyait la

rédaction d'un rapport de mise en œuvre des recommandations effectuées par la Chambre.

Les recommandations émises par la Chambre étaient les suivantes :

Recommandations à mettre en œuvre :

Améliorer le rapport fourni à l'appui du débat d'orientation budgétaire en le dotant d'un horizon pluriannuel, d'éléments de cadrage chiffrés, de choix budgétaires explicites et d'indicateurs financiers de mesure des objectifs, des moyens et des résultats.

S'appuyer sur le service des ressources humaines de la métropole pour optimiser la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences dans la perspective de la mutualisation.

Etablir un bilan annuel de l'utilisation des véhicules faisant ressortir les kilométrages parcourus et les différents éléments de coûts (dont les dépenses en carburant) ; s'assurer de l'adéquation du parc automobile aux besoins constatés et développer la mutualisation de l'usage des véhicules.

Recommandation partiellement suivie d'effet:

Provisionner le risque financier afférent à l'emprunt complexe souscrit en 2006, si sa renégociation n'apparaît pas possible.

La présente a donc pour objet de transmettre un rapport exhaustif de mise en œuvre des recommandations, et de susciter un débat en Conseil Municipal.

En conséquence, il est demandé aux membres du Conseil Municipal de prendre acte du rapport et de ses annexes tels que joints à la présente, et de tenir débat en instance.

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article R241-18 du Code des Juridictions Financières ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2016 ;

Vu l'avis de la Commission Ressources Humaines, Administration Générale et Finances, Marchés Publics et Nouvelles Technologies réunie en date du en date du 6 décembre 2017 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

PREND ACTE du rapport de mise en œuvre des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes.

ACTE de la tenue du débat qui s'est déroulé en séance.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 19 décembre 2017

Le Maire,



Jean-Jacques PUYOBRAU